

## **Séance ordinaire du conseil municipal du 4 juin 2018**

### **PROVINCE DE QUÉBEC**

### **VILLE DE LAVALTRIE**

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Lavaltrie, tenue le lundi 4 juin 2018 à 19 h 30, au lieu ordinaire des séances du conseil au 1370, rue Notre-Dame à Lavaltrie, et à laquelle séance sont présents les membres du conseil suivants : monsieur le maire, Christian Goulet, mesdames les conseillères, Isabelle Charette, Danielle Perreault et Lisette Falker et messieurs les conseillers, Denis Moreau, Pascal Tremblay, Jocelyn Guévremont, Robert Pellerin et Gaétan Bérard.

Sont également présents : monsieur Marc-Olivier Breault, directeur général ainsi que madame Madeleine Barbeau, greffière.

#### **Ouverture de l'assemblée**

Monsieur le maire, Christian Goulet constate le quorum et déclare ouverte la présente séance ordinaire.

**2018-06-01**

#### **Droit de veto - résolution 2018-05-04 - dérogation mineure - lot 6 160 884**

Il est proposé par madame Lisette Falker  
Appuyé par monsieur Robert Pellerin

Monsieur le Maire ayant apposé son droit de veto sur la résolution numéro 2018-05-04 adoptée lors de la séance ordinaire du 7 mai 2018, la greffière resoumet au vote ladite résolution, tel que prévoit l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2018-06-02**

#### **Adoption du procès-verbal de la séance du 7 mai 2018**

Il est proposé par madame Danielle Perreault  
Appuyé par monsieur Gaétan Bérard

Que soit approuvé le procès-verbal de la séance tenue le 7 mai 2018. Les membres du conseil ayant reçu copie de ce document avant la présente séance et ayant constaté sa fidèle transcription, dispensent la greffière de sa lecture et l'approuvent sans modification.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

## **Période de questions**

**De 19h35 à 20h17**

**Lors de la période de questions, différents intervenants prennent la parole.**

## **Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme du 23 mai 2018**

La greffière dépose le procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme du 23 mai 2018.

**2018-06-03**

### **Demande de dérogation mineure - lot 3 161 482**

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande de dérogation mineure présentée par *TransCanada PipeLines* ;

ATTENDU que la demande a pour but de prolonger un fossé de drainage, sur le lot 3 161 482, situé à l'intérieur de la tourbière de Lanoraie-Lavaltrie, ce qui déroge à l'article 10.5 du Règlement de zonage RRU2-2012 ;

ATTENDU que le conseil municipal, après considération des faits et circonstances ayant motivé la présente demande, entend refuser cette demande ;

ATTENDU que, suite à l'invitation de monsieur le maire, aucune personne intéressée ne se fait entendre par le conseil relativement à cette demande ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Pascal Tremblay  
Appuyé par madame Danielle Perreault

Que le conseil municipal rejette la demande de dérogation mineure relative au lot 3 161 482 situé à l'intérieur de la tourbière de Lanoraie-Lavaltrie, présentée par *TransCanada PipeLines*.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2018-06-04**

### **Demande de permis PIIA enseigne - 180 rue Saint-Antoine Nord**

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande de permis PIIA présentée par *monsieur Yves Contant* ;

ATTENDU que le projet a pour but de modifier l'enseigne sur poteaux au 180 rue Saint-Antoine Nord ;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme, sous condition ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par madame Lisette Falker  
Appuyé par monsieur Robert Pellerin

Que le conseil municipal approuve le plan du projet d'enseigne relatif au 180 rue Saint-Antoine Nord, à la condition que soit retiré le numéro civique apposé à la structure de l'enseigne.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2018-06-05**

**Demande de permis PIIA enseigne - 153 rue Saint-Antoine Nord**

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande de permis PIIA présentée par *madame Josée Tessier* ;

ATTENDU que le projet a pour but d'installer une enseigne à l'intérieur de la structure sur poteau et d'apposer du lettrage dans les vitrines au 153 rue Saint-Antoine Nord ;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme, sous conditions ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par madame Lisette Falker  
Appuyé par monsieur Jocelyn Guévremont

Que le conseil municipal approuve le projet d'enseignes relatif au 153 rue Saint-Antoine Nord, aux conditions suivantes :

- Que l'enseigne proposée dans la structure soit épurée en retirant les deux ornements au bas de l'enseigne ;
- Que les affichages en vitrine respectent les exigences suivantes :
- qu'un maximum de 3 services par vitrine peut être affiché ;
- que l'aire d'affichage doit respecter la superficie autorisée, soit un maximum du tiers de la vitrine ;
- que l'utilisation de termes en français et l'orthographe exacte doivent être privilégiées.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2018-06-06**

**Demande de permis PIIA - lot 3 066 352**

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande de permis PIIA présentée par *Sucrierie Masse inc.* ;

ATTENDU que le projet a pour but de construire une résidence unifamiliale sur le lot 3 066 352, lequel est situé sur la rue Notre-Dame ;

ATTENDU que le projet rencontre les objectifs et critères du règlement sur les PIIA ;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par madame Lisette Falker  
Appuyé par monsieur Jocelyn Guévremont

Que le conseil municipal approuve les plans du projet de construction d'une résidence unifamiliale sur le lot 3 066 352, tels que présentés par *Sucrierie Masse inc.*

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2018-06-07**

**Renouvellement d'adhésion 2018-2019 - Conseil régional de l'environnement de Lanaudière (CREL)**

Il est proposé par madame Danielle Perreault  
Appuyé par monsieur Gaétan Bérard

Que le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie renouvelle son adhésion pour l'année 2018-2019 au *Conseil régional de l'environnement de Lanaudière* (CREL) et autorise un déboursé de 60 \$ à cette fin ;

Que monsieur le conseiller, Pascal Tremblay, soit nommé responsable du dossier du CREL ;

Que cette somme soit imputée au poste budgétaire 02 110 00 494 *Cotisation association et abonnement.*

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**Dépôt certificat d'absence de demande de participation à un référendum - Projet de règlement RRU2-40-2018**

La greffière dépose un certificat relatif à l'absence de demande valide de participation à un référendum concernant le second projet de règlement numéro RRU2-40-2018 intitulé : *Règlement aux fins de modifier le Règlement de zonage numéro RRU2-2012 et plus spécifiquement de créer, à même une partie de la zone R-58, la zone R-172 dans le but d'y autoriser les projets intégrés à usage résidentiel et de réduire la marge de recul arrière dans la zone C-170.*

**2018-06-08**

**Adoption du règlement numéro RRU2-40-2018**

Il est proposé par madame Lisette Falker  
Appuyé par monsieur Pascal Tremblay

Que le conseil municipal adopte le règlement numéro RRU2-40-2018 intitulé : *Règlement aux fins de modifier le Règlement de zonage numéro RRU2-2012 et plus spécifiquement de créer, à même une partie de la zone R-58, la zone R-172 dans le but d'y autoriser les projets intégrés à usage résidentiel et de réduire la marge de recul arrière dans la zone C-170, tel que déposé.*

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2018-06-09**

**Avis de motion - modification au règlement de zonage RRU2-2012**

Je, Lisette Falker, conseillère de cette municipalité, donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement modifiant le Règlement de zonage numéro RRU2-2012 afin d'y autoriser les habitations bifamiliales isolées.

**2018-06-10**

**Adoption du 1er projet de règlement RRU2-41-2018**

Il est proposé par madame Lisette Falker  
Appuyé par monsieur Pascal Tremblay

Que le conseil municipal adopte le premier projet de règlement numéro RRU2-41-2018 intitulé : *Règlement aux fins de modifier le Règlement de zonage numéro RRU2-2012 et plus spécifiquement de créer, à même une partie de la zone R-73, la zone R-171 afin d'y autoriser les habitations bifamiliales isolées*, tel que déposé.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2018-06-11**

**Demande de soumissions par voie d'invitation - glissières de sécurité**

Il est proposé par monsieur Pascal Tremblay  
Appuyé par monsieur Jocelyn Guévremont

Que la Ville de Lavaltrie demande des soumissions par voie d'invitation pour le remplacement de glissières de sécurité ;

Que les soumissionnaires invités soient ceux apparaissant à la liste annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2018-06-12**

**Demande de soumissions par voie d'invitation - profilage de fossés et accotements**

Il est proposé par monsieur Pascal Tremblay  
Appuyé par monsieur Gaétan Bérard

Que la Ville de Lavaltrie demande des soumissions par voie d'invitation pour le profilage de fossés et des accotements ;

Que les soumissionnaires invités soient ceux apparaissant à la liste annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2018-06-13**

**Appropriation de l'excédent de fonctionnement - pavage de différentes rues et réfection du pavage de la rue du Tricentenaire**

Il est proposé par monsieur Pascal Tremblay  
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le conseil municipal mandate le directeur général, monsieur Marc-Olivier Breault à autoriser les dépenses de contingences non prévues au projet de pavage de différentes rues et réfection du pavage de la rue du Tricentenaire, pour une somme maximale de 206 000 \$ ;

Que cette somme soit appropriée de l'excédent de fonctionnement non affecté et transférée au poste budgétaire 23 040 19 721 *Pavage et réfection de pavages de différentes rues* ;

Que le conseil municipal autorise le trésorier à retourner les sommes non utilisées à l'excédent de fonctionnement suite à la réalisation complète des travaux.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2018-06-14**

**Adjudication de contrat - pavage de différentes rues et réfection de la rue du Tricentenaire**

Après étude du rapport d'analyse de soumissions préparé par monsieur Francis Lacasse, ingénieur de la firme *GBI Services d'ingénierie*, en date du 15 mai 2018, ainsi que du rapport d'analyse des soumissions préparé par la greffière, en date du 17 mai 2018, dans le cadre de la demande de soumissions publiques pour le pavage de différentes rues et la réfection du pavage de la rue du Tricentenaire ;

Il est proposé par monsieur Pascal Tremblay  
Appuyé par monsieur Jocelyn Guévremont

Que le conseil municipal, octroie au plus bas soumissionnaire conforme, *9306-1380 Québec inc.*, le contrat, pour le pavage de différentes rues et la réfection du pavage de la rue du Tricentenaire, incluant les travaux optionnels de la rue du Tricentenaire, au coût total de 1 236 169,50 \$, excluant les taxes.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2018-06-15**

**Mandat - services professionnels - surveillance des travaux de réfection du pavage de la rue du Tricentenaire**

Il est proposé par monsieur Pascal Tremblay  
Appuyé par madame Lisette Falker

Que le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie accepte l'offre de services professionnels présentée par *Parallèle 54 Expert-Conseil inc.*,

en date du 27 avril 2018 pour la surveillance des travaux de réfection du pavage de la rue du Tricentenaire, au coût de 16 500 \$, excluant les taxes, et ce, tel que plus amplement décrit à leur proposition datée du 27 avril 2018 ;

Que cette dépense soit assumée par le règlement numéro 230-2017 décrétant la réalisation desdits travaux.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2018-06-16**

**Avis de motion et dépôt du règlement modifiant le règlement concernant les nuisances**

Je, Robert Pellerin, conseiller de cette municipalité, donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement modifiant le règlement numéro 151-2011 concernant les nuisances et plus spécifiquement le dépôt de la neige sur le terre-plein du boulevard Jean-Boisvert.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

**2018-06-17**

**Appropriation de l'excédent de fonctionnement - entretien des véhicules**

Il est proposé par monsieur Pascal Tremblay  
Appuyé par monsieur Gaétan Bérard

Que le conseil municipal approprie de l'excédent de fonctionnement non affecté, une somme de 40 000 \$, aux fins de couvrir les dépenses immédiates reliées à l'entretien et au fonctionnement des opérations de la flotte de véhicules de la voirie ;

Que cette somme soit transférée au poste budgétaire 02 320 00 525 *Entretien réparation véhicule Voirie*.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2018-06-18**

**Adoption de l'estimation budgétaire - réaménagement et rénovation de l'hôtel de ville**

Il est proposé par monsieur Pascal Tremblay  
Appuyé par madame Lisette Falker

Que le conseil municipal adopte l'estimation budgétaire relative au réaménagement et à la rénovation de l'hôtel de ville préparée par *Lachance et Associée architectes*, en date de décembre 2017, laquelle est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2018-06-19**

### **Appropriation du fonds de parc - aménagement d'un terrain de basketball - parc des Riverains**

Il est proposé par monsieur Pascal Tremblay  
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le conseil municipal mandate le directeur général, monsieur Marc-Olivier Breault à autoriser les dépenses de contingences non prévues au projet pour une somme maximale de 20 000 \$ ;

Que cette somme soit appropriée du fonds de parc et transférée au poste budgétaire 23 080 18 721 *Aménagement terrain basketball parc des Riverains* ;

Que le conseil municipal autorise le trésorier à retourner les sommes non utilisées au fonds de parc suite à la réalisation complète des travaux.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**À ce point de l'ordre du jour, madame la conseillère, Isabelle Charette quitte son siège.**

**2018-06-20**

### **Ajout de sujet à l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur Denis Moreau  
Appuyé par monsieur Jocelyn Guévremont

Que le sujet suivant soit ajouté à l'ordre du jour de la présente séance ordinaire :

- remerciements - Défi Santé

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2018-06-21**

### **Remerciements - Défi santé**

Il est proposé par monsieur Denis Moreau  
Appuyé par monsieur Jocelyn Guévremont

Que le conseil municipal tient à souligner et à remercier les citoyens de Lavaltrie pour leur inscription en grand nombre au Mois Défi Santé Municipalités & familles ;

Que la Ville de Lavaltrie s'est démarquée en se classant en deuxième position dans la catégorie des municipalités de 5 000 à moins de 40 000 habitants pour le prix Municipalités mobilisées Championnes des citoyens inscrits au Mois Défi Santé.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2018-06-22**



### **Appropriation de l'excédent de fonctionnement - mandat architectes**

ATTENDU que, dans le cadre de la relocalisation des organismes communautaires et sportifs, suite à la fermeture du Centre communautaire le Caribou ;

Il est proposé par monsieur Denis Moreau  
Appuyé par monsieur Pascal Tremblay

Que le conseil municipal approprie de l'excédent de fonctionnement non affecté, une somme maximale de 5 200 \$, aux fins de couvrir les dépenses reliées à la réalisation d'une étude de faisabilité et d'évaluation budgétaire de la mise aux normes du bâtiment abritant la caserne situé au 235 rue Saint-Antoine Nord, laquelle somme est transférée au poste budgétaire 02 701 10 411 *Honoraires plan et devis*.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2018-06-23**

### **Aide financière - Comptoir alimentaire l'Essentiel de Lavaltrie**

Il est proposé par monsieur Denis Moreau  
Appuyé par monsieur Jocelyn Guévremont

Que le conseil municipal autorise le versement d'une contribution financière de 2 800 \$, à l'organisme *Comptoir alimentaire l'Essentiel de Lavaltrie* dans le but de maintenir leur service à la population ;

Que cette somme soit imputée au poste budgétaire 02 110 00 970 - *Subvention et dons - élus*.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2018-06-24**

### **Participation au Défi à pied levé**

Il est proposé par monsieur Denis Moreau  
Appuyé par madame Lisette Falker

Que le conseil municipal participe au *Défi à pied levé*, édition 2018 et souscrit une somme de 500 \$ dans le cadre de la campagne de financement qui permettra la distribution de souliers de course à de jeunes lavaltois défavorisés financièrement ;

Que cette dépense soit assumée par le poste budgétaire 02 110 00 970 *Subvention et dons élus*.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2018-06-25**

**Autorisation de signature - lettre d'entente - Garde Côtière Auxiliaire Canadienne**

Il est proposé par monsieur Denis Moreau  
Appuyé par monsieur Pascal Tremblay

Que le conseil municipal autorise la chef de division, loisirs et soutien à la communauté, madame Josée Perreault, à signer la lettre d'entente à intervenir avec la *Garde Côtière Auxiliaire Canadienne* pour des services de recherche et sauvetage maritime ;

Que la Ville consent un déboursé de 500 \$ à la *Garde Côtière Auxiliaire Canadienne*, à titre de soutien financier pour l'année 2018 ;

Que cette somme soit imputée au poste budgétaire 02 701 91 970 *Autres subventions*.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2018-06-26**

**Demande de soumissions par voie d'invitation - acquisition et installation des bandes de patinoire au parc Jacques-Auclair**

Il est proposé par monsieur Denis Moreau  
Appuyé par monsieur Pascal Tremblay

Que la Ville de Lavaltrie demande des soumissions par voie d'invitation pour l'acquisition et l'installation des bandes de patinoire au parc Jacques-Auclair ;

Que les soumissionnaires invités soient ceux apparaissant à la liste annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2018-06-27**

**Omnium de golf du Regroupement des gens d'affaires de Lavaltrie**

Il est proposé par monsieur Denis Moreau  
Appuyé par monsieur Robert Pellerin

Que le conseil municipal souscrit une somme de 2 556,71 \$, taxes incluses, au *Regroupement des gens d'affaires de Lavaltrie*, dans le cadre de leur 7<sup>e</sup> édition de l'omnium de golf, lequel a pour but de soutenir des organismes oeuvrant auprès de la jeunesse lavaltrioise et de contribuer à l'avancement économique et social de la Ville de Lavaltrie ;

Que cette dépense soit assumée par le poste budgétaire 02 110 00 970 *Subventions et dons des élus*.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2018-06-28**

**Autofinancement du projet de développement des collections de la bibliothèque de Lavaltrie**

ATTENDU que le conseil municipal a, par le biais de la résolution numéro 2018-04-29 a autorisé le dépôt d'une demande d'aide financière de développement au programme des collections des bibliothèques publiques autonomes pour l'année 2018-2019 auprès du *ministère de la Culture et des Communications (MCC)* ;

Il est proposé par madame Danielle Perreault  
Appuyé par monsieur Robert Pellerin

Que le conseil municipal confirme l'engagement de la Ville de Lavaltrie à autofinancer entièrement le projet de développement des collections de la bibliothèque municipale en 2018-2019 dans l'attente du versement de l'aide financière du ministère de la Culture et des Communications qui se fera en service de dette.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2018-06-29**

**Désignation d'un membre observateur - Coopérative du Café culturel de la Chasse-galerie**

ATTENDU que le Service des loisirs, de la culture et des relations à la communauté, afin d'assurer une représentation de la Ville de Lavaltrie dans la gouvernance de la coopérative, recommande au conseil municipal de désigner le directeur général afin de siéger à titre de membre observateur au conseil d'administration de la Coopérative du Café culturel de la Chasse-galerie ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par madame Danielle Perreault  
Appuyé par monsieur Jocelyn Guévremont

Que le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie délègue le directeur général, monsieur Marc-Olivier Breault, à titre de membre observateur au conseil d'administration de la Coopérative du Café culturel de la Chasse-galerie.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2018-06-30**

**Campagne de financement de la Maison Rosalie-Cadron**

Il est proposé par monsieur Denis Moreau  
Appuyé par monsieur Jocelyn Guévremont

Que le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie autorise le versement d'une contribution financière de 200 \$ à la Corporation de la Maison Rosalie-Cadron, dans le cadre de sa campagne de financement 2018 ;

Que cette somme soit imputée au poste budgétaire 02 110 00 970  
- *Subvention et dons - élus.*

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

#### **2018-06-31**

##### **Sinfonia de Lanaudière - Concert Chemin du Roy**

Il est proposé par madame Danielle Perreault  
Appuyé par monsieur Pascal Tremblay

Que le conseil municipal souscrit une somme de 2 500 \$ pour la tenue d'un concert de la *Sinfonia de Lanaudière*, dans le cadre du projet *Le Chemin du Roy à Lavaltrie*, au cours de l'été prochain ;

Que cette dépense soit assumée par le poste budgétaire 02 702 93 690 *Act. culturelle aîné.*

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

#### **2018-06-32**

##### **Désignation d'un assistant-greffier et assistant-trésorier**

Il est proposé par madame Danielle Perreault  
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le conseil municipal nomme, l'adjointe à la direction générale, madame Marie-Josée Charron, aux fonctions d'assistant-greffier et d'assistant-trésorier.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

#### **2018-06-33**

##### **Autorisation de signature - addenda au contrat - adjointe à la direction générale**

Il est proposé par madame Danielle Perreault  
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que monsieur le maire, Christian Goulet et madame la conseillère, Danielle Perreault, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Lavaltrie, un addenda au contrat de madame Marie-Josée Charron, adjointe à la direction générale.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

#### **2018-06-34**

##### **Appropriation de l'excédent de fonctionnement - processus de dotation pour le poste de trésorier**

ATTENDU que la Ville de Lavaltrie a dû procéder rapidement à la mise en place d'un processus de dotation visant à remplacer la personne qui

occupe actuellement le poste de trésorier, et ce, suite à l'annonce de cette dernière qu'elle quittait ses fonctions pour un départ à la retraite ;

Il est proposé par madame Danielle Perreault  
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le conseil municipal approprie de l'excédent de fonctionnement non affecté, une somme maximale de 22 500 \$, afin de défrayer les coûts relatifs au processus de dotation, d'entrée en poste et de formation d'un nouveau trésorier à la Ville de Lavaltrie.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

#### **2018-06-35**

##### **Nomination au poste de trésorier**

ATTENDU le départ du trésorier ;

ATTENDU que le conseil municipal a pris connaissance du rapport du comité de sélection ainsi que leur recommandation ;

Il est proposé par madame Danielle Perreault  
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le conseil municipal procède à l'embauche et à la nomination de monsieur Marc-André Desjardins, au poste de trésorier ;

Que cette nomination soit effective en date du 18 juin 2018 et que monsieur Desjardins soit soumis à une période d'essai de 6 mois ;

Que monsieur le Maire, Christian Goulet et madame la conseillère, Danielle Perreault, soit autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Lavaltrie, la convention de traitement de monsieur Desjardins.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

#### **2018-06-36**

##### **Nomination d'une chef d'équipe - Service de la trésorerie**

Il est proposé par madame Danielle Perreault  
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le conseil municipal procède en date de ce jour, à l'assignation de madame Julie Morand, contrôleur financier et technicienne en comptabilité du Service de la trésorerie à la fonction de chef d'équipe.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2018-06-37**

**Autorisation de signature de chèques et effets**

ATTENDU que les dispositions de l'article 100.1 de la *Loi sur les cités et villes* stipulent que le maire et le trésorier signent les chèques et autres effets bancaires de la municipalité ;

ATTENDU que les dispositions de l'article 56 de la *Loi sur les cités et villes* prévoient que le maire suppléant possède et exerce les pouvoirs du maire, lorsque celui-ci est absent du territoire de la municipalité ou est empêché de remplir les devoirs de sa charge ;

ATTENDU qu'il y a lieu pour le conseil de mettre à jour ce mandat pour les comptes que la Ville détient dans diverses institutions financières ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par madame Danielle Perreault  
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que monsieur le Maire, Christian Goulet soit autorisé à signer les chèques et autres effets négociables de tout compte que la Ville de Lavaltrie détient dans diverses institutions financières ;

Que le maire suppléant désigné par résolution du conseil soit également autorisé à signer les effets bancaires précités et ce, pour toute la durée de son mandat, conformément aux dispositions de l'article 56 de la *Loi sur les cités et villes* ;

Que monsieur Marc-Olivier Breault, assistant-trésorier ou madame Marie-Josée Charron, assistant-trésorier ou monsieur Marc-André Desjardins, trésorier, soient autorisés à cosigner lesdits effets bancaires ;

Que la présente résolution sera effective le 18 juin 2018, laquelle abrogera et remplacera toute résolution adoptée antérieurement et traitant du même sujet.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2018-06-38**

**Mutuelle de prévention - autorisation de signature**

Il est proposé par madame Danielle Perreault  
Appuyé par monsieur Pascal Tremblay

Que l'entente avec la *Commission des normes de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail* relative au regroupement d'employeurs aux fins de l'assujettissement à des taux personnalisés et au calcul de ces taux pour l'année 2018 soit acceptée telle que rédigée, et que *DR Conseils société en commandite* soit autorisée à signer cette entente pour et au nom de la Ville de Lavaltrie ainsi que tout renouvellement subséquent de cette entente, et ce, tant que la présente autorisation n'a pas été dûment révoquée par une nouvelle résolution du conseil municipal de la Ville de Lavaltrie ;

Que le conseil municipal autorise le trésorier, monsieur Marc-André Desjardins, à signer, pour et au nom de la Ville de Lavaltrie, le contrat de gestion de mutuelle à intervenir entre la Ville de Lavaltrie et

*DR Conseils société en commandite* et tous autres documents relatifs à ce dossier ;

Que la présente résolution sera effective le 18 juin 2018, laquelle abrogera et remplacera toute résolution adoptée antérieurement et traitant du même sujet.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2018-06-39**

**Nomination du trésorier - responsable au service Mon dossier pour les entreprises**

Il est proposé par madame Danielle Perreault  
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie (NEQ 8831854219) autorise monsieur Marc-André Desjardins, trésorier (NAS 436) à :

- consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que ce dernier détient au sujet de la Ville pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la *Loi sur la taxe d'accise* et de la *Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires*, en communiquant avec lui par téléphone, en personne, par écrit ou au moyen des services en ligne ;
- effectuer une inscription de l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec ;
- signer une autorisation ou une procuration au nom et pour le compte de la Ville, y renoncer ou la révoquer, selon le cas ;
- effectuer l'inscription de la Ville à clicSÉQUR - Entreprises et à Mon dossier pour les entreprises ;
- consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de la Ville, conformément aux conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, que vous pouvez consulter sur le site internet de Revenu Québec, et que vous pouvez accepter ;

Que le conseil municipal accepte que le ministère du Revenu communique au représentant, monsieur Marc-André Desjardins, par téléphone, en personne, par écrit ou par voie électronique, les renseignements dont il dispose sur la Ville et qui sont nécessaires à l'inscription à Mon dossier pour les entreprises ou aux fichiers de Revenu Québec ;

Que la présente résolution sera effective le 18 juin 2018, laquelle abrogera et remplacera la résolution numéro 2017-06-45 traitant du même sujet.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2018-06-40**

**Autorisation de signature - entente sur le filtrage des personnes appelées à oeuvrer auprès des personnes vulnérables**

Il est proposé par madame Danielle Perreault  
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie renouvelle son entente avec la Sûreté du Québec, sur le filtrage des personnes appelées à oeuvrer auprès de personnes vulnérables et autorise monsieur Marc-André Desjardins, trésorier ou monsieur Marc-Olivier Breault, directeur général à signer pour et au nom de la Ville ladite entente ;

Que monsieur Marc-André Desjardins, trésorier ou madame Julie Morand, technicienne en comptabilité et contrôleur financier, ou Marie-Josée Charron, adjointe à la direction générale ou monsieur Marc-Olivier Breault, directeur général soient autorisés à récupérer les enveloppes contenant les réponses des vérifications des personnes demandées ;

Que monsieur Marc-André Desjardins, trésorier ou madame Julie Morand, technicienne en comptabilité et contrôleur financier ou Marie-Josée Charron, adjointe à la direction générale ou monsieur Marc-Olivier Breault, directeur général soient autorisés à signer tous les formulaires requis venant consentir à procéder à une vérification pour le secteur vulnérable avec la Sûreté du Québec, poste de la MRC de D'Autray, le tout dans le processus de filtrage des personnes appelées à oeuvrer auprès des personnes vulnérables ;

Que la présente résolution sera effective le 18 juin 2018, laquelle abrogera et remplacera toute résolution adoptée antérieurement et traitant du même sujet.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2018-06-41**

**Autorisation relative à la communication de renseignements, procuration ou révocation**

Il est proposé par madame Danielle Perreault  
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le conseil municipal nomme monsieur Marc-Olivier Breault, directeur général ou monsieur Marc-André Desjardins, trésorier pour représenter la Ville comme mandataires (procuration) auprès de l'Agence du Revenu du Québec, de l'Agence du revenu du Canada ainsi qu'auprès de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) ;

Que le conseil municipal autorise l'Agence du Revenu du Québec, l'Agence du revenu du Canada ainsi que la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) à communiquer des renseignements confidentiels à madame Julie Morand, contrôleur financier et technicienne en comptabilité, et permet à celle-ci de consulter des documents contenant de tels renseignements ;

Que madame Morand est nommée utilisatrice du service en ligne de la CNESST ;



Que le directeur général, monsieur Marc-Olivier Breault ou le trésorier, monsieur Marc-André Desjardins, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Lavaltrie l'autorisation relative à la communication de renseignements, procuration ou révocation ;

Que la présente résolution sera effective le 18 juin 2018, laquelle abrogera et remplacera toute résolution adoptée antérieurement traitant de ce sujet.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2018-06-42**

**Mandataires - Société d'assurance automobile du Québec**

Il est proposé par madame Danielle Perreault  
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que monsieur Marc-André Desjardins, trésorier ou monsieur Marc Olivier Breault, directeur général et assistant-trésorier ou madame Marie-Josée Charron, adjointe à la direction générale et assistant-trésorier soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Lavaltrie, tous documents en lien avec la Société d'assurance automobile du Québec ;

Que la présente résolution sera effective le 18 juin 2018, laquelle abrogera et remplacera toute résolution adoptée antérieurement traitant de ce sujet.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2018-06-43**

**Recommandation d'embauche - coordonnateur en loisirs, culture et relations à la communauté**

ATTENDU qu'à la suite du départ du directeur du Service de la culture, du patrimoine, des arts et des lettres, une réorganisation a favorisé le regroupement du Service des loisirs et de la culture et a mené à la création d'un nouveau poste dont celui de coordonnateur en loisirs, culture et relations à la communauté ;

Il est proposé par madame Danielle Perreault  
Appuyé par monsieur Jocelyn Guévremont

Que le conseil municipal procède à la nomination de *monsieur Fabien Moulin* au poste de coordonnateur en loisirs, culture et relations à la communauté ;

Que cette nomination entre en vigueur le 4 juin 2018 et que monsieur Moulin soit rémunéré à l'échelon 4, selon la grille salariale prévue pour ce poste ;

Que les autres conditions de travail soient celles prévues par la convention collective à l'égard d'une personne salariée régulière à temps complet.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2018-06-44**

**Ratification d'embauches diverses**

Il est proposé par madame Danielle Perreault  
Appuyé par madame Lisette Falker

Que le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie ratifie l'embauche des personnes suivantes :

<b>Nom</b>	<b>Titre</b>	<b>Taux horaire</b>
Robin Bouillon-Gingras	Manoeuvre parcs et bâtiments 7 mai 2018 à indéterminé	17,77 \$
Dominic Nadeau	Manoeuvre parcs et bâtiments 14 mai 2018 à indéterminé	17,77 \$
Marc Vaillancourt	Manoeuvre parcs et bâtiments 15 mai 2018 à indéterminé	17,77 \$
François Beauchamp	Opérateur - usine de filtration 15 mai 2018 à indéterminé	21,27 \$
Julianne Preston Jean-Christophe Hervieux	Responsable de site 22 mai au 29 août 2018	13,39 \$
Olivier Julien	Animateur camp de jour 16 mai au 29 août 2018	12,93 \$
Laurence Vachon Audrey-Ann Benoit Mathilde Hayeur	Animateur 31 mai au 29 août 2018	12,93 \$
Danix St-Pierre	Animateur 28 mai au 29 août 2018	12,93 \$
Marianne Jasmin Élizabeth Walsh	Animateur 29 mai au 29 août 2018	12,93 \$
Marc-Antoine Poirier	Animateur 28 mai au 29 août 2018	12,66 \$
Marie-Kim Desrochers	Animateur 29 mai au 29 août 2018	12,66 \$
Laurie Meloche Rémi Leprohon Laurie Néron	Animateur 31 mai au 29 août 2018	12,66 \$
Charlotte Hamelin Stéfany Ledoux Zachary Leblanc Camille Salvas Laurence Brousseau Andréanne Raymond Mathieu Bureau	Animateur 31 mai au 29 août 2018	12,36 \$

Nom	Titre	Taux horaire
Diana Mercier Jessica Trudel Megan Boudreau St-Pierre Maxim Simard Oceann Mayer Caron Anaïs Hamelin Thomas Beauparlant Archippe Wasevua Diwa Xavier Gagné Annabelle Mousseau Joël De Leon	Animateur - service de garde 31 mai au 29 août 2018	12,36 \$
Gabrielle Côté	Responsable - service de garde 2 juin au 29 août 2018	13,39 \$
Megan Pellerin	Responsable - service de garde 31 mai au 29 août 2018	13,39 \$
Manuelle Boucher	Animateur 2 juin au 29 août 2018	12,36 \$
Laury McHugh	Animateur – service de garde 2 juin au 29 août 2018	12,36 \$
Gabrielle Jean Ève Larouche Jordan Adimi Danielle Lacasse Jessie Desjardins Katherine Perron	Animateur 31 mai au 29 août 2018	12,93 \$
Chloé O'Connell	Personne salariée étudiante Service du greffe 7 juin au 27 juillet 2018	12,93 \$

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

#### **2018-06-45**

##### **Nomination d'un maire suppléant**

Il est proposé par monsieur Denis Moreau  
Appuyé par monsieur Jocelyn Guévremont

Que, conformément aux dispositions de l'article 56 de la *Loi sur les cités et villes*, monsieur Pascal Tremblay, conseiller du district électoral de la Rivière - siège numéro 2, soit nommé maire suppléant pour la période du 5 juin au 3 décembre 2018.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

#### **2018-06-46**

##### **Acceptation - offre de services professionnels - Bélanger Sauvé**

ATTENDU que la Ville de Lavaltrie souhaite adhérer à l'entente de services forfaitaires proposée par maître Yves Chaîné du cabinet Bélanger Sauvé de Joliette en date du 15 mars 2018 ;

ATTENDU que cette proposition fait état des services juridiques suivants, mis à la disposition de la municipalité, moyennant une charge mensuelle forfaitaire fixe de 350 \$, plus taxes et déboursés ;

- toutes les communications téléphoniques avec la municipalité, qu'il s'agisse du maire, du maire suppléant, du directeur général, de la greffière, du trésorier, des agents en urbanisme ou de l'inspecteur en bâtiment, et ce, dans quelques dossiers que ce soit impliquant la municipalité, qu'il s'agisse du dossier général ou de dossiers spécifiques ;
- toute opinion verbale fournie par l'un des avocats du cabinet, dans les domaines courants, qui n'implique pas l'analyse de documents ou de dispositions légales ou jurisprudentielles particulières ;
- la préparation du rapport annuel auprès des auditeurs de la municipalité, en conformité avec les dispositions de la *Loi sur les cités et villes* et la pratique établie entre l'*Ordre des comptables agréés* et le *Barreau du Québec* ;
- le support légal requis par le personnel de la municipalité en période électorale ou référendaire, incluant l'accès à un avocat du bureau à l'occasion de la journée du registre ou du vote par anticipation, du vote itinérant et lors de la tenue du scrutin ;
- tout autre service mineur dans le domaine juridique suivant la pratique habituelle qui existe dans le cadre d'une entente de ce type (forfaitaire), tel que référence à des documents ou informations relatives à des points sur lesquels il y a intérêt à attirer l'attention de la municipalité, incluant la transmission de certains textes, lorsqu'ils sont disponibles ;

ATTENDU qu'il appert que cette proposition est avantageuse pour la Ville ;

ATTENDU que le directeur général atteste que les crédits nécessaires sont disponibles à même le fonds général de la Ville ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par madame Danielle Perreault  
Appuyé par monsieur Robert Pellerin

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante pour valoir à toutes fins que de droit ;

Que le conseil municipal accepte la proposition de services de maître Yves Chaîné, du cabinet *Bélangier Sauvé* de Joliette relativement à l'entente de type forfaitaire mensuel, telle que décrite dans l'offre du 15 mars 2018, et ce pour l'année 2018, pour un montant mensuel de 350 \$.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2018-06-47**

**Avis de fin de mandat - Dunton Rainville**

Il est proposé par madame Danielle Perreault  
Appuyé par monsieur Robert Pellerin

Que la Ville de Lavaltrie avise le cabinet *Dunton Rainville* s'en qu'elle met fin, en date de la présente résolution, au mandat professionnel de service de consultation sous forme de *retainer* ainsi que de représentation ;

Que tous les mandats ou dossiers déjà entrepris, en date de la présente résolution, par les procureurs de *Dunton Rainville*, seront cependant terminés par ces derniers.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2018-06-48**

**Emprunt temporaire - règlement numéro 237-2018**

Il est proposé par madame Danielle Perreault  
Appuyé par monsieur Gaétan Bérard

Que le conseil municipal autorise le trésorier à contracter auprès de la *Caisse Desjardins de D'Autray*, l'emprunt temporaire pour le règlement suivant :

- règlement numéro 237-2018 : *Règlement aux fins de décréter le remplacement, l'acquisition et l'installation de différents équipements nécessaires au traitement de l'eau potable et de procéder, à ces fins, à un emprunt de 550 724 \$ ;*

Que le maire ou le maire suppléant et le trésorier ou l'assistant-trésorier soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, les documents relatifs à cette fin.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2018-06-49**

**Mandat à l'UMQ - achat de pneus neufs, rechapés et remoulés**

ATTENDU que la Ville de Lavaltrie a reçu une proposition de l'*Union des municipalités du Québec* (UMQ) de former, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un regroupement d'achats pour des achats regroupés de pneus ;

ATTENDU que l'article 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* permet à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de produits en son nom ;

ATTENDU que l'article 29.9.2 de la *Loi sur les cités et villes* permet à l'UMQ de déléguer, par entente, une partie de l'exécution du processus contractuel au *Centre de services partagés du Québec* (CSPQ) ;

ATTENDU que la Ville de Lavaltrie désire adhérer à ce regroupement d'achats de pneus (pneus neufs, rechapés et remoulés) pour se procurer les différents types de pneus identifiés dans une fiche technique d'inscription spécifique, et ce, dans les quantités nécessaires à ses activités ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par madame Danielle Perreault

Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récépissé au long ;

Que la Ville de Lavaltrie confie, à l'*Union des municipalités du Québec* (UMQ), le mandat de procéder en son nom et celui des autres municipalités intéressées, au processus d'appel d'offres visant à adjudger un contrat d'achat regroupé de différents pneus nécessaires aux activités de la Ville ;

Que la Ville de Lavaltrie consent à ce que l'UMQ délègue au *Centre de services partagés du Québec* (CSPQ), l'exécution du processus d'appel d'offres visant à adjudger un contrat ;

Que la Ville de Lavaltrie confirme son adhésion à ce regroupement d'achats de pneus gérés par le CSPQ pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2019 au le 31 mars 2022 (3 ans) ;

Que la Ville de Lavaltrie s'engage à remplir pour l'UMQ, dans les délais fixés, la fiche technique d'inscription transmise qui vise à connaître une estimation des quantités annuelles des divers types de pneus dont elle prévoit avoir besoin ;

Que la Ville de Lavaltrie s'engage à respecter les termes et conditions dudit contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat sera adjudgé ;

Que la Ville de Lavaltrie reconnaît que, selon la politique administrative du CSPQ, il percevra, directement auprès des fournisseurs-adjudicataires, des frais de gestion établis à 1 % (0,6 % versé au CSPQ et 0,4 % à l'UMQ) qui seront inclus dans les prix de vente des pneus ;

Que la Ville de Lavaltrie reconnaît, selon la politique administrative du CSPQ, qu'elle devra être abonnée au *Portail d'approvisionnement du CSPQ* et d'en assumer le coût d'abonnement annuel établi actuellement à 500 \$ par code d'accès par individu, pour être inscrit à ce regroupement d'achats de pneus et bénéficier de l'ensemble des regroupements d'achats offerts par le CSPQ.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2018-06-50

**Mandat à l'UMQ - achat de différents produits chimiques utilisés pour le traitement des eaux**

ATTENDU que la Ville de Lavaltrie a reçu une proposition de l'*Union des municipalités du Québec* (UMQ) de préparer, en son nom et au nom d'autres organisations municipales intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de sept différents produits chimiques utilisés dans le traitement des eaux usées et potables : hypochlorite de sodium, pass 10, PAX-XL6, PAX-XL8, chaux calcique hydratée, charbon activé et silicate de sodium N ;

ATTENDU que l'article 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* :

- permet à une municipalité de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel ;
- précise que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles ;
- précise que le présent processus contractuel est assujéti à la *Politique de gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement* adoptée par le conseil d'administration de l'UMQ ;

ATTENDU que la Ville de Lavaltrie désire participer à cet achat regroupé pour se procurer hypochlorite de sodium et/ou PAX-XL6 dans les quantités nécessaires pour ses activités des années 2019 et 2020 ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par madame Danielle Perreault  
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récéité au long ;

Que la Ville de Lavaltrie confirme son adhésion au regroupement d'achats CHI-20192020 mis en place par l'*Union des municipalités du Québec* (UMQ) couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2020 et visant l'achat de hypochlorite de sodium et/ou PAX-XL6 nécessaires aux activités de notre organisation municipales ;

Que la Ville de Lavaltrie confie à l'UMQ le mandat de préparer, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour adjudger un ou des contrats d'achats regroupés couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2020 ;

Que pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Ville de Lavaltrie s'engage à fournir à l'UMQ les noms et quantités de produits chimiques dont elle aura besoin annuellement en remplissant la ou les fiches techniques d'inscription requises que lui transmettra l'UMQ et en retournant ce document à la date fixée ;

Que la Ville de Lavaltrie confie, à l'UMQ, le mandat d'analyse des soumissions déposées et de l'adjudication des contrats d'une durée de deux ans, selon les termes prévus au document d'appel d'offres et de la loi applicable ;

Que si l'UMQ adjuge un contrat, la Ville de Lavaltrie s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé ;

Que la Ville de Lavaltrie reconnaît que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacun des participants. Ledit taux est fixé à 1,6 % pour les organisations membres de l'UMQ et à 3,5 % pour les non membres de l'UMQ ;

Qu'un exemplaire de la présente résolution soit transmis à l'*Union des municipalités du Québec*.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2018-06-51**

**Autorisation de paiement de divers projets**

Il est proposé par madame Danielle Perreault  
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le conseil autorise les paiements suivants dans le cadre des travaux autorisés par différents règlements soit :

**Règlement 205-2015 - Achat et l'installation de divers instruments de mesure et contrôle pour l'élaboration d'un plan d'intervention de réduction des eaux parasitaires**

Les Services exp inc.	Coupon 1139	2 599,87 \$
-----------------------	-------------	-------------

**Règlement 207-2015 – Remplacement de différents ponceaux**

Médias Transcontinental senc	Coupon 1125	19,88 \$
GBI Experts-conseils inc.	Coupon 1136	747,34 \$

**Règlement 216-2016 – Travaux réaménagement des systèmes de pompage de l'usine de filtration**

Les Services exp inc.	Coupon 1140	3 794,18 \$
-----------------------	-------------	-------------

**Règlement 220-2016 - Acquisition d'immeuble situé aux 273-275 rue Notre-Dame et travaux de mise aux normes et d'aménagement**

Arcand Laporte Klimpt architectes	Coupon 1131	374,82 \$
-----------------------------------	-------------	-----------

**Règlement 223-2017 - Travaux d'aménagement du parc Gérard-Lavallée, relocalisation et l'amélioration des terrains de tennis, du terrain de ballon-panier ainsi que les aires de jeux d'entraînement**

GBI Experts-conseils inc.	Coupon 1134	5 032,77 \$
---------------------------	-------------	-------------



**Règlement 224-2017 - Acquisition de divers équipements informatiques et de télécommunications**

Fleetinfo	Coupon 1129	1 304,86 \$
Fleetinfo	Coupon 1135	2 844,02 \$

**Règlement 226-2017 - Acquisition d'ameublement et la réalisation de travaux de rénovation, d'entretien et de réaménagement de différents immeubles municipaux**

Produits d'entreposage Pedlex Ltée	Coupon 1132	619,72 \$
------------------------------------	-------------	-----------

**Règlement 227-2017 - Travaux de réhabilitation de différents tronçons de la conduite sanitaire gravitaire implantée en bordure du fleuve Saint-Laurent**

GBI Experts-conseils inc.	Coupon 1133	4 455,29 \$
---------------------------	-------------	-------------

**Règlement 229-2017 - Coût des honoraires professionnels nécessaires à la confection des plans et devis, de l'estimation détaillée et de l'accompagnement - urbanisation route 131**

Comeau experts-conseils 94368894 Canada inc.	Coupon 1130	14 491,00 \$
--	-------------	--------------

**Règlement 230-2017 - Travaux de pavage, de réfection du pavage de la rue du Tricentenaire**

Groupe Lexis Média inc.	Coupon 1124	289,73 \$
Médias Transcontinental senc	Coupon 1126	791,26 \$
GBI Experts-Conseils inc.	Coupon 1127	3 771,18 \$

**Règlement 237-2018 - Acquisition et installation de différents équipements au traitement de l'eau potable**

WSP Canada inc.	Coupon 1128	7 645,84 \$
Groupe Lexis Média inc.	Coupon 1137	142,57 \$

**Règlement 240-2018 - Construction installation septique**

Groupe Lexis Média inc.	Coupon 1138	406,78 \$
-------------------------	-------------	-----------

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**Autorisation de dépenses**

Conformément aux dispositions de l'article 477.2 de la *Loi sur les cités et villes*, le trésorier dépose un rapport relatif aux autorisations des dépenses accordées par les fonctionnaires ou employés responsables d'activités budgétaires, pour la période du 26 avril au 25 mai 2018.

**2018-06-52**

**Autorisation de paiement - comptes à payer du 1er au 28 mai 2018**

Il est proposé par madame Danielle Perreault  
Appuyé par monsieur Pascal Tremblay

Que le conseil municipal autorise le paiement des déboursés du 1er au 28 mai 2018 de la Ville de Lavaltrie, incluant les dépenses du fonds d'administration et les dépenses en immobilisation, le tout pour une somme de 566 186,70 \$, selon le rapport déposé par le Service des comptes payables (chèques numéros 720 et 721, 54148, 47363 à 47407, 47409 à 47429, 47431 à 47434, 47436 à 47579).

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2018-06-53**

**Levée de l'assemblée**

Il est proposé par monsieur Gaétan Bérard  
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h22.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

\_\_\_\_\_  
Christian Goulet, maire

\_\_\_\_\_  
Madeleine Barbeau, greffière

**Approbation, par le maire, des règlements et résolutions (art. 53 L.C.V.)**

Je soussigné, Christian Goulet, maire de la Ville de Lavaltrie approuve les règlements et résolutions du présent procès-verbal.

EN FOI DE QUOI, j'ai signé ce 5<sup>e</sup> jour du mois de juin 2018.

\_\_\_\_\_  
Christian Goulet, maire